

AFFAIRE N° 4. - Projet de contrat à passer avec la Société  
Blanche Birger pour l'entretien de trois nouvelles machines à écrire dont la  
Commune vient de se rendre acquéreur.

M. Camille BOURHIS donne lecture du rapport.

Mesdames, Messieurs et Chers Collègues,

Il s'agit d'un contrat pour l'entretien de trois nouvelles machines à écrire dont la garantie prévue pour un an vient d'arriver à expiration.

Ce contrat prévoit des visites d'entretien, des dépannages et la fourniture de pièces détachées à la charge de la Société Blanche Birger.

Le montant annuel de ce contrat est de Cfa CFA: 29.510.-payable d'avance chaque année.

Mesdames et Messieurs, je vous prie de me faire connaître votre avis à ce sujet./.

Adopté à l'unanimité.

Approuvé,  
St Denis, le  
26 Mars 1966  
M le Préfet le  
Secrétaire Général,  
Signé: J. Richard